



POLITIQUE DE RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE



C0- Diffusion large

En lien avec les engagements pris dans sa Politique de Responsabilité Sociale et Environnementale (R.S.E.), le Groupe SEMIN place la préservation de l'Environnement au cœur de son développement.



SEMIN s'engage, en tout lieu et toute circonstance, à **continuellement innover en améliorant son offre produit, en réduisant son impact environnemental** pour assurer une croissance responsable en tout point.

Dans des conditions qui favorisent le partage de savoirs et de bonnes pratiques, les femmes et les hommes de notre groupe œuvrent résolument pour que **notre activité se développe durablement dans l'intérêt de tous et dans la préservation de notre planète**. Dans un monde aux ressources limitées, la réalité impose un usage raisonnable de ces ressources.

Soucieux d'anticiper l'impact de son activité et de ses produits, SEMIN intègre dans ses perspectives d'innovation, le cycle de vie dans sa globalité, selon 3 axes de travail :

- Le **choix des matières premières** : un engagement fort sur le choix dominant de composés biosourcés,
- Le **procédé de fabrication** : limiter la consommation en stimulant la sobriété énergétique des pratiques et des installations, s'assurer de l'absence d'impact sur le milieu naturel,
- **L'élimination du produit sans impact sur l'Environnement** par une politique en faveur de l'économie circulaire.

Le Groupe SEMIN se joint à plusieurs initiatives et actions, visant à **pérenniser son activité, tout en réduisant son empreinte environnementale**. Le respect de cet engagement repose sur une **démarche de réduire son empreinte carbone** après une mesure complète dans le cadre du bilan carbone au premier semestre 2023. Une **stratégie bas carbone sera ensuite mise en place** et couvrira l'ensemble de la chaîne de valeur.

1. Notre vision

Le Groupe est guidé par une vision claire : **devenir un acteur impactant des solutions d'aménagement intérieur de l'habitat responsable.**

L'ambition de SEMIN est de s'inscrire dans une stratégie de développement durable, en totale transparence, et dans le respect de standards sociaux, éthiques et environnementaux rigoureux.

Dans un monde en profonde mutation, SEMIN a également la volonté d'accompagner la filière du bâtiment avec ses produits innovants, respectueux, pour aider artisans, professionnels et particuliers à s'inscrire dans une démarche solide, pérenne.

2. Nos principes

La Responsabilité Produits

SEMIN porte une attention particulière à la gestion des substances et mélanges chimiques qu'il utilise, produit, ou commercialise, de manière à **garantir une maîtrise des risques la plus optimisée possible, en s'appuyant sur le socle des données réglementaires applicables à chaque pays.**

Il procède à l'ensemble des tests et recherches de façon à toujours **assurer une totale conformité** et ce, en **garantissant la sécurité de la chaîne de commercialisation à l'utilisation de ses produits.**

La transparence

Cette croissance Responsable repose sur le fait de s'inscrire dans la **conformité et le respect des réglementations en matière de contrôles environnementaux**, tant dans sa propre sphère d'activité, qu'à l'extérieur, au travers de toutes les mesures visant à s'assurer de la stricte application de la législation applicable dans le pays concerné.

Un impact global avec ses parties prenantes

Le Groupe SEMIN a pour vocation de se développer et d'apporter support et expertise à l'ensemble de ses parties prenantes. A ce titre, il s'engage à partager ses standards sociaux, éthiques, et environnementaux auprès de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs dans l'ensemble de ses sociétés, de ses clients, fournisseurs, partenaires, et de les accompagner à promouvoir et à atteindre cet objectif commun de grandir de façon Responsable.

3. Nos exigences

Pour rappel, nos axes de travail sur le volet « Protection de l'Environnement » de nos engagements RSE :

- Développer le **bio-sourcing** de nos produits (gamme 99, trappes éco-reponsables)
- Réduire l'**impact environnemental** de nos sites et dans nos pratiques : gestion des déchets, plan de sobriété énergétique, le numérique responsable (charte signée),
- Favoriser les **circuits courts** : Notre objectif est de contribuer à l'économie locale où nous sommes présents en favorisant les circuits courts. La concrétisation de cette action est la labellisation Origine France garantie de nos produits. Les enduits SEMIN sont les 1ers enduits labellisés. Nous recherchons un approvisionnement en local au maximum.
- Être un **acteur moteur de l'économie circulaire**.

Notre volonté est de **grandir de manière responsable**, en maîtrisant au maximum notre impact environnemental.

Politique énergétique :

La mise en place d'une **stratégie bas carbone** repose sur l'**identification de l'ensemble de l'énergie nécessaire à la réalisation de nos activités**.

Nous avons également mis en place un **plan de sobriété énergétique** afin de contribuer à la réduction de consommation énergétique, plan portant sur les éco-gestes, la rénovation énergétique, les flux physiques et la mobilité.

En application directe de solutions à impact positif, le développement du ferroutage entre pour une part importante dans le déploiement de notre stratégie, dans le but de limiter l'impact carbone des ensembles routiers.

Actions sur le climat :

Le Groupe SEMIN est **acteur dans la mise en place d'actions à impact positif** dans la transition écologique. A ce titre, les sujets clés dans son développement sont :

- La réalisation du Bilan Carbone sur les 3 scopes, et le plan de transition associé,
- Des stages de formation à l'écoconduite pour les équipes itinérantes,
- Déploiement de systèmes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides,
- L'étude systématique de faisabilité pour la mise en place de panneaux photovoltaïques dans les travaux de création, d'extension et d'optimisation des sites,
- Le recours à un fournisseur unique d'électricité produite par les énergies renouvelables.

Biodiversité :

Soucieux de toujours mieux s'intégrer dans son environnement, des **actions en lien avec les acteurs locaux sont favorisées**.

Pour exemple : la reforestation maîtrisée pour la faune et la flore locale, au cœur de zones d'activités économiques, ou, la mise en place de ruches pour contribuer au développement et à la protection des pollinisateurs.

Eau et réemploi des eaux usées :

SEMIN a la volonté de contribuer à la préservation de la ressource de l'eau, au vue des évolutions climatiques pouvant entraîner une raréfaction et une limitation de son usage.

Des **dispositions techniques visant à limiter la consommation en eau et à favoriser le réemploi**, dans certains cas, sont systématiquement à l'étude pour toute modification portant sur les éléments de production comme les locaux de vie ou bureaux.

Emissions atmosphériques :

L'ensemble des dispositions techniques applicables aux installations de filtration sont appliquées. SEMIN met en place, en lien avec la législation en vigueur, **toutes les mesures nécessaires aux contrôles visant à s'assurer que les émissions générées par son activité son « zéro polluant » ou en-deca du seuil réglementaire**.

Les déchets :

Notre activité produit des déchets. Nous sommes convaincus que ces **différents déchets peuvent être une source de matières premières nouvelles**.

Notre objectif est que **100% de nos sites trient leurs déchets et les valorisent** lorsque les filières de recyclage existent. La revalorisation de nos déchets est un axe majeur de l'analyse du cycle de vie de nos produits.

SEMIN s'engage ainsi à **rechercher tous les moyens de valoriser un maximum de ses déchets**.

Gestion des substances dangereuses :

Afin de garantir la préservation de l'Environnement, le Groupe SEMIN assure, de façon proactive, la mise en place de **conditions sécurisées de stockage** et de mise en œuvre, tant en matière première que déchets. En complément, il a développé une **véritable politique de formation à l'intervention d'urgence en cas d'incident**.

L'Economie Circulaire :

L'économie circulaire est un modèle économique qui vise à répondre à ces enjeux. Elle objective de passer d'une société du tout jetable, basée sur une économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) vers un modèle économique circulaire. Cette nouvelle doctrine permet de préserver les ressources, notre environnement, notre santé, au moyen d'une solide politique de tri sélectif de déchets, et le déploiement de nouvelles filières de réemploi. Il permet également le développement économique et industriel de nos territoires et de réduire les déchets et le gaspillage.

Le Groupe SEMIN s'engage dans cette démarche dès que des opportunités se présentent (pour exemple, une grande avancée a consisté à récupérer les films plastiques de palettes reçues, pour leur donner une seconde vie par la réutilisation en houssage pour les palettes expédiées).

Le Numérique Responsable

Le Groupe SEMIN s'engage de façon volontariste sur le Numérique Responsable.

La première étape de cet engagement est la signature de la Charte de [l'Institut du Numérique Responsable](#). Cette charte vise à **promouvoir un numérique plus respectueux de l'environnement et plus éthique**.

Cette signature s'inscrit dans notre démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE), notamment dans le cadre de deux engagements : préserver l'environnement en innovant de façon responsable et mobiliser nos parties prenantes pour être durable.

En signant cette charte, nous nous engageons :

- A optimiser les outils numériques pour limiter leurs impacts et consommations,
- A développer des offres de services accessibles pour tous, inclusives et durables,
- A favoriser des pratiques numériques éthiques et responsables,
- A rendre le numérique mesurable, transparent et lisible,
- A étendre l'émergence de nouveaux comportements et valeurs.

Des actions sont déjà mises en place depuis plusieurs années au sein du Groupe SEMIN pour une sobriété numérique comme l'augmentation du cycle de vie de nos matériels, recyclage du matériel avec des associations promouvant l'emploi de personnes en situation de handicap...

Notre ambition en adhérant à l'Institut du Numérique Responsable est d'aller plus loin et de contribuer à l'émergence de nouveaux comportements.

L'objectif est d'obtenir la labellisation de l'Institut du Numérique Responsable.



4. La mise en œuvre

En accord avec la stratégie de la Direction Générale du Groupe SEMIN, la présente politique est communiquée à l'ensemble des collaborateurs, clients, et fournisseurs.

Elle sera révisée lors de toute évolution en impactant le contenu, sous la maîtrise et validation de la Direction Transformation-HSE du Groupe SEMIN. Afin de s'assurer de son application, des indicateurs terrains sont en place.

Dans le but de promouvoir cette politique, et de renforcer l'engagement des collaborateurs, une sensibilisation est assurée dès l'accueil de tout nouvel arrivant dans ses effectifs, et des formations régulières sont dispensées à des relais, au sein même des équipes opérationnelles.

*Notre stratégie est basée sur cette profonde conviction que **nous ne serons durables que si nous sommes responsables.***

